



FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1367 – 47^e année – Avril 2024

Dans ce numéro :

Éditorial	1	Autour de nous.....	5
Calendrier du mois.....	1	À noter déjà.....	5
Vie de la paroisse.....	2	Vos contributions.....	5
Diaconie, accueil, projets.....	2	Nous trouver, nous contacter.....	6

Éditorial

Au service de l'Église

A lors que le conseil presbytéral vient d'être renouvelé, il est temps, certes, et à vive voix, de remercier les conseillers dont les mandats ont pris fin – Tilman et Martine – et d'en louer le Seigneur qui a rendu leur action possible. Mais surtout, ne devons-nous pas apprécier leur volonté de continuer à se consacrer aux activités paroissiales, à l'orgue, en chaire, à l'étude biblique, à la comptabilité, dans les activités caritatives, et bien d'autres, que l'on parle de ce qui relève de l'association culturelle, l'ACEPU Saint-Marc, ou de l'association des œuvres, l'AESMMA ! Élu par l'assemblée, le conseil a certes pour rôle explicite d'assurer la direction de l'association culturelle entre les réunions de l'assemblée générale. Mais le dynamisme de la paroisse, son rayonnement, dépendent de tous ses membres, de leur attention aux femmes et aux hommes qui les entourent à l'église Saint-Marc mais aussi à ceux de son voisinage urbain, qui peut-être sont en recherche spirituelle, mais peut-être aussi font face à des besoins divers qu'ils pourraient satisfaire. Sous la houlette aussi discrète que possible du conseil presbytéral, qui ne peut pas tout faire et ne doit pas tout faire, c'est bien là l'affaire de chacune et de chacun. Je souhaiterais qu'au cours de la mandature qui vient de commencer, le conseil s'efforce d'ouvrir plus fréquemment, plus systématiquement, tout ou partie de ses réunions.

Et rappelons-nous que le service de l'Église n'est qu'un des multiples aspects de la louange du Seigneur et du témoignage de son Évangile, rien de plus et rien de moins !

Pierre Chavel

Calendrier du mois

Mercredi 3 avril	Conseil presbytéral à 20h30 à l'église et par Zoom
Vendredi 5 avril	Célébration œcuménique de la Résurrection à 20h30 à Sainte-Marie-Madeleine
Dimanche 7 avril	<i>1^{er} dimanche après Pâques (Quasimodo geniti)</i> <i>Actes 4, 32-35 ; 1 Jean 5, 1-6 ; Jean 20, 19-31</i> Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Jean-Claude Deroche
Mardi 9 avril	Préparation brocante à 10h environ à l'église
Vendredi 12 avril	Groupe de maison par Zoom à 14h « l'Ecclésiaste » Groupe de prière Zoom de 20h à 20h30
Dimanche 14 avril	<i>2^{ème} dimanche après Pâques (Misericordias Domini)</i> <i>Actes 3, 13-19 ; 1 Jean 2, 1-5 ; Luc 24, 35-48</i> Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck Étude biblique en présentiel à 13h30 après un repas tiré des sacs
Samedi 20 avril	Formation « Parole d'église » de 9 à 13h à Saint-Marc module 1
Dimanche 21 avril	<i>3^{ème} dimanche après Pâques (Jubilate)</i> <i>Actes 4, 8-12 ; 1 Jean 3, 1-2 ; Jean 10, 11-18</i> Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Philippe Delavallée, prédication par Philippe Moucan

Samedi 27 avril	Formation « Parole d'église » de 9 à 13h à Saint-Marc module 2
Dimanche 28 avril	<i>4^{ème} dimanche après Pâques (Cantate)</i> <i>Actes 9, 26-31 ; 1 Jean 3, 18-24 ; Jean 15, 1-8</i>
	Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par le pasteur Frédéric Chavel Repas CASP à Palaiseau

Vie de la paroisse

Retransmission des cultes

Un simple clic sur le bouton de notre page d'accueil vous donnera accès au culte (l'hôte Zoom vous fera entrer en réunion). Vous pouvez aussi, depuis Zoom, rejoindre la réunion au n° 829 2205 7587. En cas de problème, téléphoner au 06 78 12 13 80.

Dans nos familles

- Nicole Carlos et Doris Rio ont reçu des visites paroissiales fin mars. Elles vont bien.
- Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Aro Christopher Rabefaniraka le 12 mars 2024 à Antony. Il pesait 3,08 kg. Il est le fils de Guillaume et de Tantely et le petit-frère de Takily. Que Dieu bénisse ce bébé et toute la paroisse s'associe au bonheur de cette famille.
- Mme Geneviève Meyer, veuve du pasteur Bertrand Meyer, est décédée la nuit du 17 au 18 mars 2024. Le culte d'action de grâce a été célébré à la paroisse de Bourg-la-Reine le jeudi 28 mars par la pasteur Eva Guigo. Ce couple nous avait fidèlement accompagnés quand nous étions sans pasteur avant 2013. Nous nous associons à la douleur de sa famille et qu'elle soit soutenue par l'espérance de la Résurrection du Christ.
- Nous nous associons à la douleur de Rachel Idangar, de son époux Justin et de toute la famille de Rachel en France et en Afrique. En effet, le frère de Rachel, Maurice, âgé de 52 ans, a été assassiné à Bangui (République Centrafricaine) le 3 mars dernier. Que l'espérance de la Résurrection de Jésus-Christ soutienne sa famille.
- Nous prions pour nos paroissiens qui vivent des épreuves, en particulier la maladie, les accidents ou l'isolement.
- Si vous contactez des membres de la paroisse isolés, par téléphone ou lors d'une visite amicale, n'hésitez pas à donner des nouvelles de ces personnes au cours des annonces hebdomadaires ou pour les inclure dans la FIP. Ainsi toute la paroisse garde le lien avec ses membres.

Célébration œcuménique de la Résurrection

Réunissant les communautés baptiste, catholique et luthérienne du secteur Massy-Verrières, cette célébration aura lieu le **vendredi 5 avril** à 20h30 à l'église Sainte-Marie-Madeleine (36 rue de la division Leclerc, Massy, près de la mairie) avec la participation d'une chorale catholique de Massy.

Visite paroissiale, étude biblique, groupe de prière et groupe de maison

Les activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles, contactez martine.aggerbeck@gmail.com ou 07 55 62 00 80 ou toute personne de la paroisse que vous connaissez.

- Si vous souhaitez recevoir une visite paroissiale, contactez-nous. Nous reviendrons vers vous pour choisir une date.
- Le groupe de prière se réunira le **vendredi 12 avril** de 20h à 20h30 afin de partager ses sujets de prière en utilisant la même procédure que pour accéder au culte (le site de la paroisse indique le lien). Vous pouvez vous joindre au groupe sans proposer vous-même de prière.
- Le groupe de maison par Zoom aura lieu le vendredi **12 avril** de 14h à 15h. Nicole Amstutz nous présentera le livre de l'Ecclésiaste.
- L'étude biblique en présentiel aura lieu le dimanche **14 avril** à 13h30 après un repas tiré des sacs dans l'église Saint-Marc. Nous reprendrons l'étude du livre des Actes des apôtres avec le chapitre 12. Comme toujours, repas tiré des sacs pour ceux qui le souhaitent sans obligation de rester à l'étude biblique.

Repas CASP

Avec nos amis de l'Église protestante Unie en Vallée de Chevreuse à Palaiseau, nous organisons un repas accueilli dans leurs locaux le dimanche 28 avril. Nous aurons à cœur d'offrir un bon repas à nos invités suivis par le Centre d'Action Social Protestant (CASP) et un cadeau pour clore la journée. Notez cette date pour soit préparer une partie du repas, soit fournir des produits d'hygiène et autres, soit rejoindre ceux et celles qui aident à la logistique pour servir le repas qui se tiendra après le culte.

Formation « Paroles d'église »

Le deuxième module 1 aura lieu le samedi 20 avril à l'église de 9 à 13h. Le module 2, proposé aux personnes qui ont déjà suivi le module 1, aura lieu le samedi 27 avril à la même heure et même lieu.

Compte rendu de la réunion du Conseil presbytéral (CP) du mercredi 6 mars 2024

Présents en Zoom : M le pasteur Jean-Claude Deroche, Mmes Martine Aggerbeck, Rachel Idangar, MM. Paul Amstutz, Franck Bakouo, Pierre Chavel, Tilman Drüeke, Patrick Genavre, Philippe Moucan).

1. Prière d'accueil et méditation par le pasteur qui lit et commente 2 Chr 36, versets 14-23.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 février 2024 : le compte-rendu est approuvé.

3. Point financier et administratif

Le suivi des comptes de 2024 fait apparaître un retard de recettes de l'ordre de 1 000 €, habituel à cette période.

Préparation de l'AG :

La trésorière commente les modifications apportées à la suite de la réunion du 6 février, et avec les conseils de la réviseuse, aux comptes de l'exercice 2023 et au budget prévisionnel pour 2024. Le conseil arrête ces comptes :

Pour l'exercice 2023, coût salarial pastoral inclus, à hauteur de 64 703,44 € en charges et 76 605,02 € en ressources, présentant donc un excédent de 11 901,38 €. Pour le budget prévisionnel 2024, à l'équilibre à hauteur de 62 326,56 € (incluant en charges le coût de la pré-étude d'architecte à hauteur de 4 200 €). Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

Le conseil décide de recommander à l'assemblée générale d'affecter l'excédent de l'exercice 2023 à hauteur de 1 700 € au « projet associatif » (que notre paroisse utilise en fait en fonds de trésorerie) et à hauteur de 10 201,38 € aux « réserves affectées : immobilier autres ». Résolution adoptée à l'unanimité des présents.

Le conseil examine la proposition de compte-rendu d'activité que lui a adressée le président et l'approuve après les modifications suggérées par les relecteurs.

Les candidats à l'élection pour la période de quatre ans sont : Paul Amstutz, Franck Bakouo, Pierre Chavel, Philippe Delavallée, Patrick Genavre, Rachel Idangar, Philippe Moucan.

Avant l'élection, l'assemblée doit déterminer par un vote le nombre de sièges à pourvoir, qui reste fixe pendant la durée de la mandature. Le conseil retient l'idée de proposer 8 sièges de façon à pouvoir accepter une nouvelle personne lors d'une assemblée générale qui se tiendra en cours de mandature.

Le conseil évoque la composition du bureau de l'assemblée. Un échange informel a lieu pour évoquer le problème de l'absence de candidat à la fonction de trésorier.

Au moment du rapport d'activité et du rapport moral, et avant la présentation des comptes, un temps sera prévu pour une brève présentation des travaux de la commission « patrimoine ». L'assemblée sera consultée sur l'approbation de la commande de pré-étude à l'architecte Holmes. Une discussion plus approfondie sera proposée aux paroissiens sous la forme d'une « assemblée d'église » en mai.

4. Point Patrimoine

Patrick Genavre a envoyé un document préparatoire. Résumé de la discussion en séance :

Discussion préliminaire : affectation d'un pasteur, ou affectation d'un évangéliste ? L'obtention d'un poste d'évangéliste ne risque-t-il pas de diminuer les chances de nous faire attribuer un nouveau pasteur ? Comment faire mûrir le projet de vie à proposer à FLAM ? Quels délais ? La conclusion de cette discussion est mentionnée au début du point 5.

Les derniers contacts avec M. Holmes ont permis de préciser les ordres de grandeur de coût des diverses parties du projet de rénovation. La question des priorités entre ces postes sera abordée lors de l'assemblée d'église évoquée plus haut.

Le dépôt de notre demande de labellisation au titre du « Patrimoine d'Intérêt Régional » a été effectué le 26 février.

Une réunion aura lieu le 4 avril 2024 à 11h avec le service urbanisme de la mairie de Massy pour faire le point sur les aménagements extérieurs autour de la station de métro, et donc de notre église.

Enfin, une lettre à l'intention du maire de Massy l'informant de l'avancement de notre projet est en cours de rédaction. Elle sera bientôt partagée avec les membres du CP pour avis.

Cloches : Le conseil approuve le devis de contrat d'entretien des cloches présenté par l'entreprise +HO à la hauteur annuelle de 342 €. Le président délègue signature de ce contrat à la trésorière. La facture d'intervention de cette entreprise déjà réalisée est attendue, inférieure à 1 500 €.

Fuite en toiture : Nouveau rendez-vous est pris avec M. Ciocan pour le 7 mars.

Presbytère : le quatrième locataire rejoindra la colocation le 22 mars, avec l'accord des trois colocataires actuelles. La literie et le bureau sont disponibles, il manque encore des commodes.

5. Vie d'église

Projet de vie : en l'absence de pasteur en poste, le conseil décide de demander sans tarder un rendez-vous à l'inspecteur ecclésiastique pour examiner la possibilité de bénéficier d'une personne exerçant à temps plein ou à temps partiel une fonction d'animateur d'activités correspondant aux projets de vie spirituel et diaconal de la paroisse. Cette discussion sera à placer dans le contexte de projet de présentation d'une demande de soutien à FLAM, évoquée plus haut. Elle fera l'objet d'une séance du CP supplémentaire par rapport aux réunions mensuelles déjà prévues, et les paroissiens intéressés pourront être invités à s'y joindre.

Desserte des cultes : le tableau est arrêté jusqu'au 28 avril 2024 et comprend le calendrier de la période pascale.

Paroles d'église : La séance du 2 mars s'est bien passée. Raphaël et Lenny sont désormais occasionnellement invités à jouer le rôle de lecteurs (il y aura néanmoins un conseiller de service qui ne sera pas lecteur). La deuxième séance prévue aura lieu le samedi 20 avril de 9h à 13h. Le projet Paroles d'église de la mission intérieure peut se décliner en 3 modules. Le module 2 est fixé au 27 avril.

6. Questions diverses

Nous restons en contact avec les familles qui traversent des périodes d'épreuve.

7. Prière de clôture

Le pasteur remet la communauté paroissiale au Seigneur dans la prière de clôture.

Mot de la trésorière

Fin mars, nous sommes en retard de plus de 3 000 € par rapport au budget prévisionnel 2024 voté par l'Assemblée générale du 17 mars. Merci aux donateurs qui se sont déjà mobilisés depuis 3 mois et à ceux qui se mobiliseront au cours de l'année 2024 en dépit des difficultés financières de certains d'entre vous.



Martine Aggerbeck, trésorière de la paroisse jusqu'au 17 mars

Retour ponctuel sur l'AG ACEPU Saint-Marc le 17 mars

Vingt-deux membres de notre association paroissiale étaient présents et 22 pouvoirs ont pu être utilisés. Après un rapport moral par le pasteur Deroche et le rapport d'activités présenté par Pierre Chavel, une information-discussion sur l'avancée du projet Saint-Marc 2027 a été animée par Patrick Genaivre. L'assemblée a ensuite approuvé les comptes 2023 et le budget prévisionnel 2024 présentés par Martine Aggerbeck, a validé la ventilation de l'excédent 2023 (cf CR CP) et lui a donné quitus. Il a été acté d'engager M Holmes, architecte pour réfléchir au projet Saint-Marc 2027. L'assemblée a ensuite élu le nouveau conseil presbytéral pour une période de 4 ans : P Amstutz, F Bakouo, P Chavel, P Delavallée, P Genaivre, R Idangar et P Moucan.

Retour ponctuel sur l'AG AESMMA (Association d'Entraide Saint-Marc Massy Antony)

La secrétaire (Martine Aggerbeck) a présenté le rapport d'activités et le trésorier (Tilman Drüeke) a présenté le compte financier 2023 et le budget prévisionnel 2024 qui ont été votés par les membres de AESMMA présents lors de l'AG du 3 mars 2024. A l'issue de l'AG, l'assemblée a voté pour une subvention à ACEPU de 3 000 €, puis pour que le bureau de l'association puisse verser jusqu'à 2 000 € à ACEPU en plus en fin d'année si les ressources le permettent. Rachel Idangar a été élue comme nouvelle membre du conseil d'AESMMA. Vous êtes invités à adhérer à AESMMA, pour une cotisation de 2 €/an.

Église verte

Martine Aggerbeck propose à la paroisse d'adopter un flamant rose qui sera bagué pour être suivi dans ses voyages en France et en Afrique et que nous pourrions baptiser Saint-Marc. A chaque fois qu'il sera repéré, une information sera communiquée par mail.



Cette opération est menée l'association « la tour du Valat » en Camargue créée en 1954 et qui milite aussi pour la préservation des zones humides. Le coût de l'opération est de 100 €/an pour adopter le filleul idéal. Si vous êtes intéressé.e afin de participer au coût de cette opération, merci de vous inscrire sur la feuille qui sera mise sur la table de presse. Vous pouvez

découvrir l'association que j'ai moi-même découverte lors d'un reportage TV sur le site web « adopte un flamant » : <https://monflamant.com/>.



Autre information sur les **équivalents CO₂ (eqCO₂)** dans divers domaines* : contrairement aux idées reçues, la banane est frugale avec 110 g eqCO₂, après la pomme de saison à 32 g eqCO₂ mais avant l'orange à 150 g eqCO₂ : ses atouts, pas besoin de serre pour mûrir, voyage en bateau 100 fois moins coûteux en carbone que l'avion, pas besoin d'emballage grâce à sa peau. Par opposition, l'empreinte carbone d'un café latte est à 552 g eqCO₂ alors que le café expresso n'est qu'à 87 g eqCO₂ : la faute au lait qui pèse lourd dans la balance car un litre de lait correspond entre 1,18 kg eqCO₂ et 1,63 kg eqCO₂ selon les données respectives de l'ADEME (Agence de la transition écologique) et du WWF (World Wildlife Fund).

*Article du Parisien WE du 15 mars 2023

Créé par le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), l'eqCO₂ comprend tous les gaz à effet de serre émis par l'activité humaine, qui contribuent au réchauffement climatique.

Vous souhaitez réagir à cet article, en découvrir plus, je reste à votre écoute.

Martine Aggerbeck

Autour de nous

Taizé

Le séjour à Taizé des jeunes de notre région aura lieu du 7 au 14 avril. Notre paroisse y sera représentée : nous en attendons des échos !

Paris-Munich

La 61^e rencontre annuelle des luthériens de Paris et de Munich sera accueillie par nos paroisses jumelles bava-
roises du 19 au 21 avril. Là aussi, notre paroisse y sera représentée : nous en attendons les échos !

À noter déjà ...

Samedi 4 mai : **Festival Terre d'Espérance** à Boissy Saint Léger de 10h à 21h. Une affiche dans l'église et toutes les informations sur le site : <https://rp.epudf.org/actualites/vie-regionale/festival-terre-desperance/>

Étude biblique œcuménique : cette 3^eme et dernière rencontre pour l'année 2023-2024 aura lieu le vendredi 17 mai à 20h30 à l'église baptiste des Cèdres (17, voie de Wissous, Massy).

Vos contributions

*N'oubliez pas que vous aussi, comme tout lecteur, vous pouvez proposer une tribune libre ... sur un sujet de votre choix, sérieux... ou non ! ou une contribution au **Courrier des lecteurs** pour faire connaître votre réaction à un article de la FIP qui vous aura interpellé.*

NOUS TROUVER – NOUS CONTACTER

Presbytère

6, Allée du Japon – 91300 Massy
06 78 12 13 80 (P Chavel président)

Adresse électronique :

epudf.saintmarc.massy@gmail.com

Église Saint-Marc

Angle Place Antoine de St-Exupéry/rue des Anglais
(en contrebas de l'opéra, devant la future station de métro)

<https://www.saintmarcdemassy.org/>

You Tube : [lesquestionsdelafoi](#)

Offrandes à la paroisse (ACEPU) :

- par chèque à l'ordre de : **ACEPU St-Marc**
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent (demander un RIB à la trésorière).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.